

**Zeitschrift:** Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

**Band:** 23 (1947)

**Heft:** 6

  

**Artikel:** Pour le cinquantième de l'A.B.S. : 28 novembre 1897 - 28 novembre 1947 : quelques souvenirs sur les premières années de notre association

**Autor:** Gardy, Fréd.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-770405>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Vereinigung schweizerischer Bibliothekare *Association des bibliothécaires suisses*

Nachrichten — *Nouvelles*

XXIII. Jahrgang — No. 6.

28. November 1947

---

REDAKTION: SCHWEIZERISCHE LANDESBIBLIOTHEK

---

*Pour le*

## CINQUANTENAIRE DE L'A.B.S.

*28 novembre 1897 — 28 novembre 1947*

### QUELQUES SOUVENIRS SUR LES PREMIÈRES ANNÉES DE NOTRE ASSOCIATION

*Par un vétéran*

Il y a eu cinquante ans, le 30 mai dernier, se réunissaient à Bâle deux douzaines de bibliothécaires suisses, à l'instigation de trois d'entre eux, C.-Chr. Bernoulli, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Bâle, son cousin Jean Bernoulli, directeur de la Bibliothèque nationale suisse, qui venait d'être créée, et Hermann Escher, directeur de la Stadtbibliothek de Zurich. Ils décidèrent de convoquer une seconde assemblée le 28 novembre 1897 pour la constitution définitive de notre société. Ce jour-là naquit l'Association des bibliothécaires suisses.

Les fondateurs se proposaient, non pas de créer une sorte de syndicat, une association professionnelle, non pas de défendre les intérêts des membres de l'Association, mais bien ceux des bibliothèques elles-mêmes. Leur but était l'établissement d'un lien entre les bibliothèques des différentes régions de la Suisse, l'étude de toutes les questions qui les intéressent, l'exécution de tâches communes, etc. On sait maintenant à quel point ils avaient vu juste et dans quelle mesure le succès a couronné leur entreprise.

La deuxième réunion, au cours de laquelle les statuts furent adoptés et le comité fut élu, eut lieu à Aarau le 28 novembre 1897; il comprenait les trois fondateurs, avec C.-Chr. Bernoulli comme président. Ainsi l'Association était légalement constituée. Les débuts furent modestes. Mais, sous l'impulsion énergique d'Hermann Escher, qui en fut le constant animateur pendant tant d'années et

qui la présida de 1910 à 1919, elle ne tarda pas à se faire sa place et à se faire écouter. Tâche difficile quand on songe à la variété qui règne dans l'administration de nos bibliothèques. Les principaux objets à l'ordre du jour, pendant ces premières années, furent l'établissement du *Catalogue des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses*, dont la première édition parut en 1904 et la seconde en 1912, l'inventaire des incunables qui se trouvent en Suisse, l'essai de Catalogue général des bibliothèques suisses, établi par Hans Barth et qui figura à l'Exposition de Zurich en 1914, la question des échanges internationaux, des tarifs postaux et bien d'autres encore <sup>1</sup>.

J'ai eu le privilège de faire partie du Comité pendant trente ans et il m'est difficile d'estimer tout ce que je dois à cette collaboration avec mes collègues d'autres cantons : collaboration toujours amicale, malgré la différence des tempéraments et des langues, et collaboration féconde. Bien que la situation géographique de Genève m'obligeât à faire quelques heures de chemin de fer pour assister aux séances du Comité, je m'en faisais toujours une fête.

Je n'évoque pas sans mélancolie nos réunions d'avant 1914, en particulier. Le Comité ne comprenait alors que cinq membres. Le plus souvent nous nous rencontrions à Berne, où W. de Mulinen, directeur de la Stadtbibliothek, affable et généreux, nous recevait à son domicile et nous offrait l'hospitalité de sa table. Il y avait là Hermann Escher, qui nous présidait avec autorité et bienveillance, Charles Robert, le dévoué secrétaire, l'homme le mieux informé des gens et des choses de notre pays — et qui lisait chaque jour vingt journaux — quelquefois, mais rarement C.-Chr. Bernoulli, de Bâle. Celui-ci était un original, grand connaisseur en incunables, au demeurant artiste et musicien, qui ne goûtait pas beaucoup nos palabres sur des questions de bibliothéconomie ; nous étions à peu près sûrs de recevoir, le matin de la séance, un télégramme de Bâle, invariablement libellé : « Leider verhindert ». Dès qu'il eut été appelé à la direction de la Bibliothèque nationale, Marcel Godet prit place au comité, avec son activité et sa bonne humeur. Souvent aussi, notre collègue de Fribourg, Max de Diesbach, se joignait à nous, bien qu'il ne fît pas partie officiellement du comité ; en sa qualité de conseiller national, il s'institua notre représentant officieux et notre défenseur attitré aux Chambres fédérales, quand nous nous mîmes à requérir — déjà — l'octroi de subventions. Il nous arrivait parfois, le travail terminé, d'aller passer la soirée dans quelque auberge des environs.

---

<sup>1</sup> J'ai eu l'occasion de rappeler en 1922 avec plus de détails l'activité de l'Association pendant les vingt-cinq premières années de son existence, dans un exposé qui a paru en 1933 sous le No XIII des *Publications de l'A. B. S.*

La guerre, hélas, vint mettre fin à ce temps heureux. Successivement, Diesbach, Mulinen et Robert furent enlevés, prématurément, entre 1916 et 1918. Mais déjà des forces jeunes montaient à l'horizon. Et puis nous conservions Hermann Escher et Marcel Godet, tous deux pleins d'idées, d'une énergie et d'une persévérance qu'aucun obstacle n'a jamais lassées.

C'est grâce à eux et à la collaboration de tous que l'Association a pu mener à chef toute une série d'entreprises qu'il serait trop long de rappeler ici. Vous les connaissez, puisque nos bibliothèques en profitent toutes. Son champ d'activité n'a cessé de s'agrandir et de se développer.

Puisse l'Association rester fidèle aux principes établis par ses fondateurs, principes qui ont fait sa force et lui ont valu l'autorité morale dont elle jouit.

Fréd. GARDY

*Directeur honoraire de la Bibliothèque publique  
et universitaire de Genève*

## **DIE FRAGE EINER BERNER VOLKSBIBLIOTHEK**

Von Franz MOSER

Die Bundesstadt zeichnet sich dadurch aus, dass sich über die allenthalben vorhandenen Gemeinde- und Kantonsbehörden eine breite Schicht eidgenössischer Beamtschaft legt. Und wie jede dieser Verwaltungen ihre Archive und internen Bibliotheken hat, so hat auch der Bund seine öffentliche Landesbibliothek, haben Kanton und Stadt ihre Stadt- und Hochschulbibliothek. Doch halt, hier stock' ich schon. Die Stadt- und Hochschulbibliothek Bern, kurz Stadtbibliothek genannt, ist nicht die städtische Bibliothek, sondern eine Gründung der Bürgergemeinde; sie ist nicht eine Kantonsbibliothek, denn eine allgemein den Kantonsbürgern zugängliche Bibliothek besitzt der Kanton Bern nicht. Nach Aufgabe einer ehemaligen besondern Hochschulbibliothek hat sich der Kanton an der altberühmten burgerlichen Stadtbibliothek beteiligt, die die Aufgaben einer Universitätsbibliothek übernahm. Die Einwohnergemeinde Bern spielt dabei, erst in neuerer Zeit, eine sehr bescheidene Rolle. Die Umwandlung der Stadtbibliothek in eine Stiftung wird geeignet sein, manche brennende Frage zu lösen und die Lasten gerecht zu verteilen. Sie hält an ihrem wissenschaftlichen Charakter fest und ist nicht allgemein zugänglich, sondern steht nur